

## DÉPENDANCE ALIMENTAIRE, CROISSANCE AGRICOLE ET ÉQUILIBRE EXTERNE EN ALGÉRIE

La dépendance alimentaire est reflétée par la disparité croissante entre production et consommation d'aliments. Une proportion de plus en plus élevée des besoins de consommation de la population est en effet assurée par le recours aux importations. Alors que la production agricole locale couvrait 70 % de la consommation en 1969, elle en couvre à peine 50 % en 1982. La situation est d'ailleurs variable selon les produits, au point que pour la plupart des produits essentiels, la dépendance s'avère encore plus forte. Ainsi, pour les céréales destinées à l'alimentation humaine, comme le blé dur et le blé tendre, la production locale couvrait 70 % des besoins en 1969 mais n'en couvre plus que 40 % en 1978. A cette date, les importations satisfont 80 % de la consommation des huiles végétales et 60 % de celle du lait, des produits laitiers et des œufs. En moyenne, pour les années 1980, les achats de céréales à l'étranger se sont élevés à 22 millions de quintaux par an pour une production moyenne de 18 millions de quintaux. Quant aux importations de produits laitiers, elles ont connu une progression spectaculaire, passant de 200 000 tonnes en 1964 à plus de 600 000 tonnes en 1980. Désormais, pour un grand nombre de produits essentiels, la production locale ne joue plus qu'un rôle d'appoint aux importations. A l'augmentation de la part des importations dans la satisfaction des besoins alimentaires du pays correspond une très forte dégradation de la balance extérieure des échanges de produits agricoles. Le ratio des exportations aux importations agricoles passe de 130 en 1966 à 6 en 1978 et à 2 en 1983. La « vocation agricole » de l'Algérie coloniale n'est plus qu'un lointain souvenir. Non seulement l'agriculture algérienne n'est plus en mesure de dégager des excédents pour l'exportation, mais elle n'arrive plus désormais à assurer la couverture des besoins internes. Cependant, dépendance alimentaire ne signifie pas nécessairement sous-alimentation ou famine. Certes, des situations existent dans lesquelles dépendance alimentaire et sous-alimentation vont de pair, comme dans les pays du Sahel, encore que le déficit en aliments ne puisse, dans ce cas, être compensé par des importations étant donné l'insolvabilité de ces pays, ni par une aide alimentaire toujours insuffisante et inadaptée. Mais en Algérie, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres pays du monde arabe, la dépendance alimentaire reflète une nette amélioration de l'alimentation de la population. Au contraire, l'auto-suffisance alimentaire apparente de l'Algérie coloniale dissimulait une sous-alimentation chronique de la majorité de la population. Le déve-

loppement de la dépendance alimentaire de l'Algérie contemporaine résulte précisément de la conjonction d'une forte augmentation de la consommation et d'une quasi-stagnation de la production d'aliments. L'accroissement de la consommation alimentaire ne s'explique pas seulement par la très forte croissance démographique : la population est en effet passée de 10 millions de personnes en 1962 à quelque 22 millions en 1984 ! Ni par la forte urbanisation : l'exode rural, déjà très important durant la guerre de libération, s'est amplifié depuis l'indépendance, faisant passer le taux d'urbanisation de 30 % en 1966 à 50 % en 1980. Croissance démographique et exode rural n'ont accru la consommation alimentaire globale que dans les conditions d'une croissance économique largement entretenu, il est vrai, par la rente pétrolière. Le produit intérieur brut s'est accru à prix constants de 7,5 % par an en moyenne au cours des années 1970, avant de connaître un ralentissement au cours des années 1980. Cette croissance a induit une forte augmentation de l'emploi et des revenus. Le taux de chômage officiel est passé de 35 % en 1966 à 16 % en 1982. Quoique ces chiffres ne prennent pas en considération les femmes au foyer, qui ne se présentent pas sur le marché du travail, ils indiquent incontestablement une importante création d'emplois. Dans la mesure où cette création d'emplois a signifié l'intégration d'une importante partie de la population dans des activités modernes, plus productives, elle a entraîné une nette élévation du niveau de revenu moyen. Les ressources monétaires par habitant sont ainsi passées de 1 200 dinars environ en 1969 à 3 400 dinars en 1979 alors que l'indice des prix a doublé durant cette période. L'augmentation générale du niveau de vie moyen a entraîné une amélioration très nette de la consommation alimentaire par habitant. Ainsi, la consommation annuelle par tête est passée entre 1955 et 1980 de 147 à 185 kilogrammes pour les céréales, de 23 à 34 kilogrammes pour les pommes de terre, de 5 à 13 kilogrammes pour l'huile alimentaire, de 7 à 16 kilogrammes pour la viande, et de 17 à 22 kilogrammes pour le sucre. Pour le lait et les produits laitiers, elle est passée de 54 à 78 litres entre 1967 et 1978, et pour les œufs, de 16 à 106 unités.

La dépendance alimentaire, qui s'accentue surtout au cours des années 1970 procède de l'incapacité de la production agricole à suivre la croissance de la consommation. La production des principaux produits, céréales, légumes secs, lait, huiles végétales, viande, n'a connu qu'une très médiocre augmentation, quand elle n'a pas tout simplement stagné. La production des céréales en particulier, qui constituent en Algérie l'aliment de base, tend à plafonner autour de 18 millions de quintaux, avec des écarts considérables d'une année à l'autre. Compte tenu de la forte croissance démographique, la production par habitant a donc constamment baissé au cours de la période contemporaine. Elle est passée par exemple pour le blé de 122 à 75 kilogrammes entre 1953 et 1980.

Il est vrai que l'Algérie fut l'un des « greniers à blé » de l'empire romain et qu'elle a livré à la France d'importantes quantités de céréales durant la Révolution de 1789. Et la colonisation française s'est appuyée pour l'essentiel sur l'exploitation du potentiel agricole du pays.

Mais la génération d'excédents agricoles parfois importants au cours de l'histoire était conditionnée à la fois par un rapport relativement stable entre démographie et écologie et par le maintien de la consommation alimentaire à un

bas niveau. Avec la croissance de la population et de la consommation populaire à l'époque contemporaine, les contraintes écologiques sont devenues plus visibles, faisant du même coup apparaître le caractère relatif de la traditionnelle richesse agricole du pays.

En fait, les conditions écologiques de l'agriculture en Algérie sont loin d'être favorables. Les terres cultivables représentent une superficie extrêmement limitée, de 7 à 7,5 millions d'hectares. Pour apprécier la valeur d'un tel chiffre, il faut rappeler que la superficie totale du territoire est de 240 millions d'hectares, dont 175 millions de terrains désertiques, 16 millions d'autres terrains improductifs (montagnes, agglomérations), 4 millions de forêts, 4,5 millions de zones alfaiétaires et environ 32 millions de steppes et de terrains de parcours. Les cultures permanentes (arbres fruitiers, vigne, olivier) couvrent environ 600 000 hectares, dont un tiers environ pour le vignoble (100 000 hectares de vigne à vin ont été arrachés depuis l'indépendance), un quart pour l'olivier et un peu plus du dixième pour le palmier. L'essentiel des terres utilisées par l'agriculture sont constituées de steppes et de terrains de parcours, en sorte que l'élevage pastoral, par opposition à l'agriculture sédentaire, a toujours été dans l'histoire du pays une activité importante, sinon prépondérante.

L'exiguité de la superficie cultivable est aggravée par une pluviométrie insuffisante et irrégulière. La faiblesse des précipitations, en dehors des régions côtières, limite la gamme des spéculations et le rendement de la terre, et la production agricole dépend très largement des aléas climatiques, comme en témoigne l'amplitude des variations du niveau de production d'une année à l'autre. L'irrégularité des pluies agit dans le même sens, et entretient de surcroit une importante érosion des sols par les eaux de ruissellement, qui emportent chaque année plusieurs milliers d'hectares. Au rétrécissement progressif des surfaces cultivables par l'érosion s'ajoute la désertification des franges steppiques, qui résulte à la fois de l'avancée du désert et de la décomposition des sols. La désertification affecte chaque année plusieurs centaines de milliers d'hectares. Le « barrage vert », cette bande forestière de largeur variable érigée au cours des années 1970 en bordure du Sahara, doit ralentir, voire stopper la progression du désert vers le nord. Mais son efficacité risque, semble-t-il, d'être remise en question si des dispositifs complémentaires de conservation des sols ne sont pas mis en place.

Il est vrai que la désertification n'est pas seulement un phénomène naturel, puisqu'elle procède, dans une large mesure, de modes particuliers d'exploitation des sols et du déboisement. De même, l'érosion par les eaux de ruissellement est accentuée par l'absence de dispositifs de captation et de redistribution des eaux de pluie à des fins d'irrigation ou de consommation. Il tombe à peu près 63 milliards de mètres cubes d'eau en moyenne par an dont on ne récupère pour l'instant qu'une proportion très faible.

Enfin, l'exiguité de la surface cultivable est aggravée par le mode de faire-valoir, puisque près de la moitié des terres demeurent au repos chaque année ! L'assolement biennal jachère-blé, avec une jachère labourée ou pâturee, était déjà pratiqué par les colons européens qui exploitaient la terre comme on

exploite une mine, en privilégiant le rendement immédiat plutôt que la conservation du sol. Il a été maintenu malgré son archaïsme, et depuis l'indépendance, la quantité des terres mises en jachère n'a pas varié sensiblement : elle est en moyenne de trois millions d'hectares. Le mode de faire-valoir est d'autant plus important que la superficie cultivable est très peu extensible. Entre 1969 et 1980, quelque 600 000 hectares ont été mis en valeur, notamment dans le cadre de la « révolution agraire », mais les possibilités de défrichage de nouvelles terres apparaissent désormais très limitées.

Les céréales occupent les trois quarts des terres cultivées, mais les rendements moyens demeurent extrêmement bas. Ils se situent entre 5 et 10 quintaux à l'hectare en moyenne, ce qui représente un niveau très faible en comparaison avec la moyenne mondiale de l'ordre de 20 quintaux à l'hectare. Les rendements sont légèrement supérieurs dans le secteur d'État qui fournit environ la moitié de la production des céréales, mais les terres du secteur privé sont de moins bonne qualité. Faibles, ces rendements le sont restés tout au long de la période récente, et pas seulement pour les céréales. Le rendement moyen pour les cultures maraîchères stagne autour de 65 quintaux à l'hectare au cours des années 1970, celui des légumes secs autour de 6 à 7 quintaux à l'hectare et celui des fourrages autour de 25 quintaux à l'hectare. Depuis les années 1960, la production des cultures maraîchères et des fourrages artificiels a toutefois fortement augmenté, de 100 % pour les premières et de 400 % pour les seconds. Pour des rendements à l'hectare à peu près constants, une telle augmentation de la production n'a été obtenue qu'au prix d'une extension proportionnelle des superficies consacrées au maraîchage et aux fourrages artificiels. Cette extension a été permise essentiellement par la mise en valeur de nouvelles terres, notamment dans le secteur coopératif, mais elle a aussi résulté, surtout dans le secteur privé, d'une réduction des superficies céréalières.

La production des céréales s'effectue principalement sur des terres non irriguées, ce qui explique en partie la faiblesse des rendements. L'Algérie est l'un des pays du bassin méditerranéen où l'irrigation est la moins développée. Les superficies irriguées représentent seulement 250 000 hectares, soit 3,3 % des terres mises en culture, et elles n'ont augmenté depuis l'indépendance que de quelques milliers d'hectares. Mais il n'est pas certain que les quantités d'eau utilisées par l'agriculture aient augmenté par rapport à la période coloniale, en raison non seulement de l'envasement des barrages et de l'usure des équipements, mais aussi des prélèvements effectués au profit des villes et de l'industrie. Insuffisante, la politique d'irrigation en outre mal orientée, dans la mesure où elle privilégie la grande hydraulique. D'une part, la petite hydraulique, pourtant moins coûteuse, fondée sur l'exploitation des nappes superficielles et des eaux de ruissellement, a été négligée. D'autre part, la grande hydraulique trouve rapidement ses limites dans l'envasement des barrages et dans le coût des investissements.

En fait, l'avenir de l'agriculture algérienne est étroitement conditionné par le développement à grande échelle de l'irrigation. La captation et la domestication des eaux de pluie peuvent permettre à la fois de ralentir l'érosion et la dégradation des sols et d'améliorer les rendements de la terre. La politique économique des

années 1980 a modifié les priorités d'investissement de la période antérieure, mais l'hydraulique est encore loin de représenter un secteur privilégié : 5,7 % des investissements publics prévus pour le premier plan quinquennal (1980-1984), mais la proportion était déjà de 6,8 % pour le premier plan quadriennal (1970-1973) et de 4,2 % pour le second quadriennal (1974-1977). Évidemment, le volume des investissements globaux s'est accru entretemps, mais l'hydraulique, comme l'agriculture dans son ensemble, souffre d'une faible capacité d'absorption des investissements, qui tient pour l'essentiel au très faible encadrement technique du secteur agricole. Le retrait de quelque 15 000 techniciens et agents de maîtrise européens au lendemain de l'indépendance n'a été compensé ni par la promotion d'un personnel national qualifié ni par le recours à l'expertise étrangère, pourtant massivement sollicitée dans le secteur énergétique et dans l'industrie. De manière générale, la formation et la recherche agronomique n'ont pas du tout été à la hauteur des besoins techniques de l'agriculture. Les nouvelles priorités définies en matière agricole ne semblent pas remettre en cause les politiques suivies jusque là dans les domaines de l'affection et de l'utilisation des sols, de l'irrigation, de la formation et de la recherche. Ces nouvelles priorités s'orientent en général vers l'accentuation de la « chimisation » et de la mécanisation de l'agriculture, à travers un recours accru aux importations d'engrais et de machines.

En fait, la baisse de la fertilité des sols n'est pas compensée par l'usage croissant des engrains chimiques. Leur consommation est passée de 26 millions d'unités fertilisantes en 1963 à 170 millions en 1980. Mais ces engrains sont souvent difficiles à assimiler par des sols dégradés souffrant d'une pluviométrie irrégulière, et leur efficacité est étroitement subordonnée au développement de l'irrigation.

La mécanisation a elle aussi beaucoup progressé, sans influer de manière sensible sur l'évolution des rendements. En 1973 déjà, plus de la moitié des exploitations privées utilisent la traction mécanique et la quasi-totalité des fermes autogérées ou coopératives étaient mécanisées. Depuis 1980, la mécanisation s'est encore développée dans tous les secteurs grâce à l'équipement de « stations de machinisme agricole » et à la livraison par l'État de plus de 13 000 tracteurs en deux ans. Favorisée par le gouvernement, cette extension de la mécanisation s'explique aussi par l'évolution du coût de la traction animale et de la force de travail. Le prix de la journée de travail passe en effet de 7,5 dinars en 1970 à 33 dinars en 1980 alors que le coût horaire de l'utilisation du tracteur (au tarif de location des coopératives communales pour un tracteur et son chauffeur) passe entre les deux dates de 13 à 25 dinars. D'autre part, le rapport de coût entre la traction animale et la traction mécanique est encore plus en faveur de la seconde puisque la première cumule le désavantage de la hausse du prix du travail et celui de l'accroissement du prix des produits animaux. Les progrès de la chimisation et de la mécanisation de l'agriculture demeurent sans effet sensible sur les rendements, même si dans certains cas, des améliorations ont été constatées. La politique des prix a été favorable à l'agriculture au cours des années 1970 sans influer non plus de manière sensible sur les rendements.

Le prix à la production du blé dur est passé de l'indice 100 en 1969 à l'indice 235 en 1980, celui du blé tendre de 100 à 261, et ceux des autres produits, cultures

maraîchères et viande se sont accrûs à des taux nettement plus élevés. Parallèlement, les prix des intrants industriels utilisés par l'agriculture ont été maintenus à des niveaux relativement stables, très inférieurs à leur coût de production local ou à leur prix d'importation (la moitié du matériel étant importée). Ainsi, le prix de cession d'un tracteur de 65 CV est de 28 000 dinars, alors que son prix d'importation est de 65 000 dinars au taux de change officiel. L'écart est aussi large pour les équipements et les autres intrants fabriqués dans le pays : le coût de production du carburant est égal à une fois et demie son prix de cession, celui des engrains est égal au double de leur prix de vente. Cette amélioration incontestable des termes de l'échange de l'agriculture vis-à-vis de l'industrie s'est traduite par une amélioration des revenus agricoles plutôt que par celle des rendements.

Par contre, dans la mesure où la politique des prix agricoles a favorisé davantage les cultures riches et la viande que les céréales et les légumes secs, elle a induit, notamment dans le secteur privé, un accroissement sensible comme on l'a vu, de la production des premières. Mais un tel accroissement a résulté d'une répartition différente des superficies cultivées plutôt que d'un accroissement des rendements. Les superficies consacrées aux cultures maraîchères (pommes de terre, tomate, oignons, légumes verts, etc.) et aux fourrages artificiels (vesceavoine, luzerne) ont en effet augmenté de manière exactement proportionnelle à l'accroissement de la production pour ces spéculations. Au cours de la période précédente, l'accroissement des superficies plantées en produits maraîchers et en fourrages a été facilité par la mise en valeur de nouvelles terres, même s'il a entraîné aussi une modification de la distribution des cultures, surtout dans le secteur privé. Mais à l'avenir, les possibilités de plus en plus limitées d'extension de la superficie cultivable totale font dépendre tout accroissement supplémentaire de la production des cultures riches et des fourrages artificiels de la réduction des superficies céréalières et donc de la production des céréales, pour des rendements constants de la terre.

Depuis le début des années 1980, la libéralisation du commerce des fruits et légumes a entraîné une forte hausse de leur prix, tandis que le prix de la viande a continué à augmenter dans le contexte d'une situation de pénurie entretenu par la limitation des importations. Ces hausses de prix ont entraîné, notamment chez les exploitants moyens du secteur privé, une croissance des investissements et des rendements de la terre, mais aussi des coûts de production. Pour autant qu'une augmentation sensible des rendements dépende d'une transformation décisive des méthodes de production qui implique des investissements coûteux (irrigation, mécanisation, engrais, formation, recherche), l'accroissement de la production agricole sur des superficies inchangées ne peut être obtenu qu'au prix de coûts fortement croissants. Ceci sans préjuger de la nécessité éventuelle de modifier les formes de propriété agraire et d'organisation du travail. Une amélioration beaucoup plus importante des termes de l'échange de l'agriculture par le biais d'une forte hausse des prix à la production pour les céréales, pourrait permettre d'accroître les rendements et la production, moyennant un accroissement substantiel des coûts de production. Mais elle impliquerait un renchérissement très net des biens alimentaires de large consommation, donc à la fois la paupérisation d'une partie de la population non salariée et l'augmentation des salaires nominaux pour maintenir le pouvoir d'achat des salariés.

Or une constante de la politique gouvernementale en Algérie a été de maintenir le prix des produits alimentaires à un niveau compatible avec le revenu moyen de la majorité de la population, pour des raisons de stabilité sociale et de croissance économique. Les prix à la consommation des biens alimentaires de première nécessité sont demeurés stables au cours des années 1970, puisque leur indice est passé de 100 en 1969 à 110 en 1977 pour les céréales, à 129 pour les huiles végétales et à 161 pour le lait, les œufs, et les produits laitiers. Par contre, les prix des autres produits alimentaires, viande, fruits et légumes ont triplé au cours de la même période. L'écart entre prix à la production et prix à la consommation est compensé par les subventions de l'État aux organismes de commercialisation, de même que l'écart entre prix d'importation et prix locaux. Le montant de ces subventions est ainsi passé de 2,3 milliards de dinars en 1974 à 3,8 milliards en 1982, soit environ 5 % du budget de l'État, et donc 86 % sont consacrés au soutien des prix des céréales et des légumes secs.

C'est dire qu'avec le niveau actuel des prix à la production des céréales, le soutien des prix à la consommation représente une charge considérable pour l'État. Il est clair qu'une augmentation substantielle des prix à la production pour compenser l'accroissement des coûts qu'implique une amélioration des rendements porterait le niveau des subventions vers des hauteurs vertigineuses. Encore que le soutien des prix à la consommation porte aujourd'hui plus sur les produits importés, aux prix nettement moins élevés, que sur les produits locaux, étant donné le poids croissant des importations dans la satisfaction des besoins alimentaires de la population.

Il est plus probable qu'une forte hausse des prix à la production pour les produits de première nécessité doive se traduire par une augmentation des prix à la consommation plutôt que par un gonflement des subventions. Dans ce cas, elle appellerait une hausse des salaires nominaux dans l'ensemble de l'économie nationale. Si elle n'est pas absorbée par une spirale inflationniste, une telle hausse des salaires remetttrait en question soit le volume de l'investissement global soit la répartition du revenu.

Il est vrai que le recours aux importations alimentaires a été déterminé par l'apparition d'un important déficit alimentaire engendré par un accroissement rapide de la consommation face à une production agricole stagnante, à partir de la fin des années 1960. Mais dans la mesure où les produits alimentaires, notamment ceux de grande consommation, sont moins chers dans les pays développés, où ils sont obtenus sur la base de rendements très supérieurs, le recours à l'importation est devenu progressivement une politique délibérée. Les importations alimentaires assurent en effet, on l'a dit, une proportion essentielle de la consommation des produits de première nécessité, depuis le milieu des années 1970. Proportion encore plus forte si l'on tient compte des importations d'intrants industriels utilisés par l'agriculture locale. L'importation de produits alimentaires, meilleur marché que les produits locaux permet alors à la manière ricardienne de maintenir le niveau des salaires nominaux dans l'industrie et partant le niveau des profits. L'analogie avec la situation de l'Angleterre du XIX<sup>e</sup> siècle ne doit pas cependant être poussée trop loin. Dans le cas algérien en effet, le recours à l'importation de produits alimentaires n'est évidemment pas

compensé par une spécialisation industrielle sur le marché mondial, mais par la rente pétrolière. Le recours à l'importation de céréales n'a donc pas pour fonction ici, à l'inverse du cas ricardien, de favoriser la réallocation des ressources en travail et en capital de l'agriculture vers l'industrie. En Algérie, comme dans la plupart des pays du tiers-monde, les travailleurs rejetés par l'agriculture sont bien plus absorbés par les services formels ou informels ou le bâtiment que par l'industrie.

En outre, et c'est là une limite importante du recours aux importations, le prix des produits alimentaires sur le marché mondial peut s'avérer encore trop élevé par rapport aux salaires nominaux des travailleurs de l'industrie et au revenu moyen des classes populaires urbaines et peut augmenter avec le temps. Dans ce cas, le recours aux importations ne dispense pas l'État de soutenir les prix, sur le marché intérieur, des produits de large consommation. D'ailleurs, les subventions budgétaires ont augmenté parallèlement aux importations.

Toujours est-il que la dépendance alimentaire constitue depuis la fin des années 1960 un élément implicite de la stratégie de croissance économique en Algérie, au même titre que la dépendance technologique. Le montant des importations de produits alimentaires est ainsi passé de 680 millions de dinars en 1970 à plus de 5 milliards en 1978 et à plus de 9 milliards en 1983. Et la proportion des produits alimentaires dans le total des importations qui était de 11 % en 1970 s'élève à 14,6 % en 1978 et à 18,5 % en 1983.

Les importations alimentaires ont donc représenté une part croissante de l'affectation des recettes extérieures, provenant pour l'essentiel depuis la fin des années 1960 de l'exportation d'hydrocarbures. De 70 % en 1970, la part des hydrocarbures dans les exportations totales passe en effet à 98 % en 1982. Il est vrai qu'entretemps la structure des exportations d'hydrocarbures s'est modifiée, dans le sens d'une réduction du pétrole brut au profit des produits raffinés (36,5 %), des condensats (23,3 %), et du gaz naturel liquéfié (13,7 %). Le recours à l'importation d'aliments est donc financé par la rente tirée de l'exportation des hydrocarbures, que cette rente soit directe (pétrole brut et gaz naturel) ou indirecte (produits raffinés et dérivés).

Autrement dit, l'acceptation d'une dépendance alimentaire croissante implique un arbitrage déterminé à propos de l'affectation de la rente des hydrocarbures. Consacrer une fraction de plus en plus élevée de cette rente à l'importation d'aliments, c'est en réduire l'affectation productive à l'équipement et aux consommations intermédiaires. Au cours des années 1970, la balance commerciale a constamment été déficitaire (sauf en 1974, année du quadruplement du prix du pétrole). Le déficit représente ainsi 26 % des exportations en 1970 et 40 % en 1978. Dans les conditions d'une très forte accélération des investissements, la dépendance alimentaire a donc favorisé le recours à l'endettement extérieur pour assurer le rééquilibre de la balance commerciale et le financement de nombreux projets industriels ou d'infrastructure. Les transferts au titre de l'assistance technique et de services divers, qui représentent vers la fin des années 1970 un montant équivalent à un peu moins de la moitié de la valeur des importations, ont évidemment joué un rôle encore plus important de ce point de vue. L'endettement

extérieur s'est ainsi fortement développé durant la décennie écoulée, au point d'atteindre quelque 24 milliards de dollars en 1979. Cette année-là, le service de la dette extérieure absorbe le quart des recettes d'exportations. Avec la nouvelle augmentation du prix du pétrole en 1979, et le ralentissement du programme d'investissement dans l'industrie, la balance commerciale devient excédentaire et le restera au cours des années 1980. La balance des paiements connaît aussi un excédent en 1979, 1980 et 1981, mais redevient déficitaire par la suite.

Cependant, l'endettement extérieur a été réduit grâce à la réduction des projets d'investissements et à une accélération du rythme de remboursement des emprunts. Le service de la dette a en effet augmenté au cours des années 1980 (27 % des exportations en 1982 et 34 % en 1983), et le montant cumulé de la dette a diminué, pour s'établir en 1983 à quelque 13 milliards de dollars.

D'une manière générale, la dépendance financière de l'Algérie a donc diminué durant la période récente alors que la dépendance alimentaire (et technologique) a continué de croître. Dans une conjoncture internationale marquée par la tendance à la baisse du prix des hydrocarbures (et plus récemment du dollar, depuis les derniers mois de 1985), l'arbitrage devient, désormais, plus sévère entre les diverses affectations de la rente pétrolière et gazière et le choix, entre investissement et consommation, devient plus contraignant.

Pour un niveau d'investissement constant, la réduction ultérieure de la dépendance financière (déficit et endettement extérieurs) ne peut être obtenue que par une réduction de la dépendance alimentaire. Toutefois, l'effet net d'économies en devises qu'une telle réduction impliquerait est moins important que l'effet brut. Il faut, en effet, tenir compte, d'une part, du fait que l'augmentation de la production locale de biens alimentaires impliquerait une importation accrue d'intrants agricoles et, d'autre part, du fait que les subventions de l'État aux prix à la consommation sont largement garanties par la rente pétrolière (la fiscalité pétrolière représentant 58 % du budget en 1983). Finalement, le problème de la dépendance alimentaire se révèle être plus de nature politique. Au-delà d'un certain seuil, le recours massif à l'étranger pour la satisfaction des besoins alimentaires de la majorité de la population devient, en effet, politiquement intenable.

Fayçal YACHIR et Rabah ABDOUN

## RÉFÉRENCES

- AIT AMARA H., *Blocage de la productivité du sol et crise agricole en Algérie*, communication au colloque : *Transnationalisation ou construction nationale*, Dakar, UNITAR, janvier 1984.  
*Annuaires statistiques de l'Algérie*, MPAT, Alger, diverses années.  
LLOYDS BANK GROUP, *Algeria : economic report*, 1983.